

Conditions générales De vente

Bienvenue sur le système de réservation en ligne d'EVASION HORS-PISTES www.horspistes.fr

EVASION HORS-PISTES

Quartier Les Gerbes

65400 Arras en Lavedan

Tel : 33 (0)6 30 85 08 85

Email : infos@horspistes.fr

Via notre site, par courrier, par téléphone ou par tout autre moyen de communication vous pouvez vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs et guides d'Evasion Hors-Pistes.

Pour les ventes en ligne via notre site (www.horspistes.fr), il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à notre structure.

Pour les autres modes d'inscription et de vente, veuillez-vous rapprocher d'Evasion Hors-Pistes.

L'inscription à des prestations d'Evasion Hors-Pistes implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

Article I : prestations

Tous les moniteurs et guides d'Evasion Hors-Pistes ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international. Les moniteurs sont tous titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité. Les guides sont tous titulaires d'une autorisation de conduite et d'accompagnement de personnes dans des excursions de ski de randonnée, ski alpinisme et ski hors pistes et d'enseignement des techniques d'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée, ski alpinisme et ski hors- pistes en cours de validité.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des prestations suppose une homogénéité du niveau des pratiquants. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs et guides d'Evasion Hors-Pistes de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction des prés requis de chaque activité. En conséquence Evasion Hors-Pistes se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un pratiquant dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le pratiquant ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

La pratique de nos activités se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire et impose donc au client de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur ou du guide se limite à une obligation de moyens. Il appartient au client de respecter les consignes du moniteur ou du guide. Le client est seul responsable de son matériel.

Article II : assurance

Tous les professionnels, guides ou moniteurs intervenant pour le compte d'Evasion Hors Pistes ont souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC) qui couvre les moniteurs ou guides dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que ses clients pour les dommages qu'ils peuvent causer à un tiers pendant le temps où ils sont sous l'autorité du moniteur ou du guide.

Cette assurance ne couvre donc pas les frais suivants que peuvent être amenés à supporter les clients d'Evasion Hors Pistes pour leur propre compte : frais de secours, frais médicaux, bris ou vol de skis, frais de remontées mécaniques non consommés, etc.

C'est pourquoi, Evasion Hors-Pistes recommande à ses clients de vérifier qu'ils sont bien couverts à ce titre et si ce n'est pas le cas de souscrire une assurance couvrant ces risques pour profiter de leurs séjours au ski en toute tranquillité.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ou guides ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

Article III : tarifs / inscriptions / paiement

3.1 : Tarifs

Les tarifs d'Evasion Hors Pistes sont présentés sur le site de vente en ligne www.horspistes.fr, et sur la brochure d'Evasion Hors Pistes.

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement ou d'encadrement dispensée par un moniteur ou guide d'Evasion Hors-Pistes à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier. En conséquence, le client devra, préalablement à l'heure prévue à la prestation, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc..).

3.2 : Modalités d'inscription et de paiement

Evasion Hors-Pistes assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat. Les prestations sont réservées pour des dates fermes.

3.2.1 : Pour les ventes en ligne faites via notre site : Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à Evasion Hors-Pistes. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne www.horspistes.fr. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.

Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire par le système : Open System d'Alliance Réseaux.

3.2.2 : Pour les autres modes d'inscription et de vente : L'inscription se fait par l'envoi d'un bulletin de réservation accompagné du règlement en totalité par chèque à Evasion Hors-Pistes. Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

3.2.3 : Délai de rétractation : Les prestations sont réservées pour des dates fermes. De ce fait, le délai de rétractation de 14 jours pour les ventes à distance prévu par l'Article L121-20 du Code de la Consommation n'est pas applicable en vertu de l'Article L121-20-4 du même code. Dans le cas de ventes au guichet aucun délai de rétractation n'est applicable.

Article IV : droit de rétractation non applicable

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en ligne en application du 12ème article L.221-28, s'agissant de prestation d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

Pour les autres modes d'inscription et de vente aucun délai de rétractation n'est applicable.

Article V : annulation ou interruption du fait du client

5.1 : Annulation d'une inscription avec règlement partiel

Ce règlement partiel constitue des arrhes qui seront conservées par Evasion Hors-Pistes en cas d'annulation.

5.2 : Annulation d'une inscription avec règlement total

5.2.1 : Annulation avant le début de la prestation : Les prestations sont réservées pour des dates fermes. En cas d'annulation, et ce quel qu'en soit le motif, le prix de la prestation annulée ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre cours.

En conséquence, Evasion Hors-Pistes recommande à ses clients de vérifier qu'ils sont bien couverts à ce titre et si ce n'est pas le cas de souscrire une assurance annulation.

Si vous avez souscrit une assurance annulation veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

5.2.2 : Absence du client durant le cours : En cas d'absence du client durant la réalisation de la prestation, et ce quel qu'en soit le motif, le prix de celle-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre cours.

En conséquence, Evasion Hors-Pistes recommande à ses clients de vérifier qu'ils sont bien couverts à ce titre.

5.3 : Annulation / exclusion du fait d'Evasion Hors-Pistes

Annulation / Interruption : d'Evasion Hors Pistes se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de force majeure. Constitue notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou des remontées mécaniques, les conditions météorologiques ou nivologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

Exclusion : Evasion Hors-Pistes se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Article VI : annulation / interruption / exclusion du fait d'Evasion Hors-Pistes

6.1 : Annulation / Interruption

Evasion Hors-Pistes se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre toute prestation en cas de fermeture des pistes ou des remontées mécaniques ou si les conditions météorologiques ou nivologiques rendent dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

6.2 : Remboursement

Dans l'un des cas mentionnés à l'article 6.1 : Evasion Hors-Pistes proposera le report de la prestation si cela est possible. Si cela n'est pas possible, Evasion Hors-Pistes restituera les sommes versées par le client en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif unitaire.

6.3 : Exclusion

Evasion Hors-Pistes se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Article VII : règlement des litiges

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

Article VIII : droit à l'image

Le client autorise gracieusement Evasion Hors-Pistes à le photographier et/ou à le filmer lors des prestations dispensées par Evasion Hors-Pistes et suivies par le client et/ou lors des manifestations organisées par Evasion Hors-Pistes auxquelles le client participe. Le client Evasion Hors-Pistes à utiliser, notamment par voie de reproduction, représentation, projection et adaptation, ces images (photographies ou vidéos) sur son site Internet ou sur le site internet du prestataire ayant réalisé ces images. Cette autorisation est consentie pour le monde entier et pour une durée de 5 ans à compter de la captation desdites images. Si le client est mineur, les parents du client accordent à Evasion Hors-Pistes l'autorisation d'utiliser l'image du client, dans les mêmes conditions.

Article IX : protection des données personnelles

Dans le cadre des services qu'elle propose, Evasion Hors-Pistes est amené à recueillir des données personnelles vous concernant pour la réalisation du présent contrat et seulement à cette fin.

Evasion Hors-Pistes traite ces informations avec la plus grande confidentialité.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé d'Evasion Hors-Pistes. Les informations sont destinées à nos équipes de gestion ainsi qu'à notre partenaire l'Office de Tourisme du Grand Tourmalet et la société N'PY. L'utilisateur est informé, conformément à l'article 32 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, que les informations qu'il communique à Evasion Hors-Pistes, notamment par le biais du formulaire internet du site www.horspistes.fr, sont nécessaires pour répondre à ses demandes et sont destinées à Evasion Hors-Pistes, en tant que responsable du traitement des données, à des fins de gestion administrative et commerciale.

Evasion Hors-Pistes s'engage à ne transmettre ces informations à aucun tiers, sauf consentement exprès de l'utilisateur, notamment en cas d'achat de services proposés par un partenaire d'Evasion Hors-Pistes et dans le cadre d'informations transmises par l'Office de Tourisme Grand Tourmalet ou de la société N'PY. Dans ce cas, l'utilisateur reconnaît que ces données seront transmises au partenaire concerné afin de traiter la demande de l'utilisateur.

Evasion Hors-Pistes conserve ces informations jusqu'à la demande de suppression par l'utilisateur de son compte.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour l'exercer, adressez votre demande à Evasion Hors-Pistes à l'adresse suivante : infos@horspistes.fr

Evasion Hors-Pistes considère les informations personnelles telles que le nom, adresse, mail, numéro de téléphone de l'utilisateur, comme des informations à caractère privé et confidentielles.

Si vous avez des questions sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez adresser vos demandes à infos@horspistes.fr